

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE
Le mercredi 20 mars 2024 – 19h30-20h45



1. Ouverture de l'assemblée par la Présidente Sonja Pillet à 19h30

Chères Bourgeoises, chers Bourgeois, bienvenu·e·s à notre assemblée bourgeoisiale 2024. Convocation par annonce au pilier public, dans le bulletin officiel du Valais, par voie de presse, sur notre site internet ainsi que par courrier, l'assemblée peut donc valablement siéger. Au nom du Conseil bourgeoisial, je vous accueille et vous salue toutes et tous avec plaisir dans cette magnifique Salle de l'Hôtel de Ville.

La présidente salue les personnalités suivantes : Mesdames et Messieurs : Xavier Moret, Anne Laure Couchepin Vouilloz, David Martinetti, Aurélie Chappaz, Sandra Moulin Michellod, Danièle Henriot, Roseline Sarrasin, Jean-Pierre Cretton, Willy Darbellay, René Gaillard.

Membres excusés : Mesdames et Messieurs : Bottaro Françoise, Couchepin Pascal, Favre Bertrand, Closuit Léonard Pierre, Gabioud Corine, Gaillard Valérie, Hugon Lovey Catherine, Kalbermatter Nadia, Lafarge Roland, Luy Hannelore, Luy Jean Claude, Maret Danielle, Martinetti Jessica, Martinetti Grégory, Moret Ginette, Moret Patrice, Quiros René, Terrettaz Aminata, Terrettaz Jean-Pierre, Vouilloz Benoit, Vouilloz Véronique, Pillet Dominique, Pillet Bernard.

Durant l'année 2023, plusieurs d'entre nous avons perdu un être cher, je vous prie de vous lever afin de partager une minute de silence en leur mémoire.

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Liste des présences
3. Présentation du conseil 2021-2024
4. Nomination des scrutateurs et scrutatrices
5. Accueil et présentation des nouveaux bourgeois
6. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée (22.03.2023)
7. Rapport du conseil bourgeoisial
8. Comptes 2023 :
 - Présentation des comptes
 - rapport de l'organe de révision
 - approbation des comptes
 - Présentation et approbation du budget 2024
9. Présentation et approbation du budget 2024
10. Modification des articles 21 et 25 du règlement
11. Activités 2024
12. Remise du legs Aubert aux apprenti·e·s et étudiant·e·s bourgeois-es diplômé·e·s en 2023
13. Remise du diplôme aux bourgeois agréés en 2023
14. Divers

Liste des présences

La liste des présences passe dans les rangées. Elle accompagnera le procès-verbal comme le veut la loi. Présence : 108 personnes

2. Présentation du conseil 2021-2024

- M. Fred Délez, vice-président : Mayen Moret, chemin des adonis, four à pain de Vison, vigne au Guercet, stock de vin, site internet ;
- Mme Sylviane Gomes-Farquet, conseillère : alpage de la Forclaz et de la Dzite, site de Plan Creux ;
- Mme Chantal Sarrasin Cretton, conseillère : le Planard, chalet du berger, elle siège au Comité de gestion du Triage forestier Martigny-Vallée du Trient ;
- M. Jacques Vuignier, conseiller : routes forestières, diverses propriétés louées aux agriculteurs et portefeuille d'assurances ;
- Mme Sonja Pillet, présidente, en charge de l'administration générale, s'assure que tout fonctionne au mieux et veille à la santé financière de la bourgeoisie ; représente la bourgeoisie à différentes occasions, notamment lors des visites à nos nonagénaires, siège à l'assemblée des présidents et présidentes du Triage forestier.
- Ce conseil est soutenu dans ses nombreuses tâches par Mme Fiona Schmidt, chancelière, elle tient également la comptabilité.

3. Nomination des scrutateurs et scrutatrices

Scrutateurs pour les votes à venir : Messieurs Xavier Moret, David Martinetti, Robert Giroud, Miguel Quiros.

4. Accueil et présentation des nouveaux bourgeois

En 2024, la Bourgeoisie de Martigny est vivante et attractive, cinq personnes ont déposé une demande : Mesdames et Messieurs Aimée Farquet, Christelle Payot, David Pisacane, Kévin Zufferey et Sandra Moulin-Michellod. Avez-vous des questions ou des remarques ? Ils sont accueillis par une salve d'applaudissements. Bienvenus parmi nous !

5. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée (22.03.2023)

Le procès-verbal de la dernière assemblée tenue à la salle communale le 22 mars 2023 ~~est~~ déposé sur notre site internet, depuis avril 2023, possibilité de venir le lire au secrétariat. Est-ce que quelqu'un en souhaite la lecture maintenant ? Est-ce que quelqu'un a des remarques ou des questions sur ce procès-verbal ?

Approbation par main levée : Accepté à l'unanimité.

6. Rapport du conseil bourgeoisial

L'année 2023 a été une année riche en événements pour votre conseil. Le conseil bourgeoisial s'est réuni une fois par mois.

Remerciement au Triage forestier Martigny-Vallée du Trient. Nous avons encaissé un dividende ~~fort~~ intéressant qui nous a permis d'entreprendre et de terminer des travaux importants pour notre patrimoine. Merci à Yvon Rouiller et toute son équipe pour l'excellent travail qu'ils réalisent aussi bien en forêt, à la scierie que chez des particuliers.

Col de la Forclaz, à la buvette de l'alpage : La terrasse est toujours provisoire, encore dans l'attente d'une réponse de la Commission cantonale des constructions qui ne nous autorise pas à la terminer car nous sommes sur un terrain agricole. Une bonne nouvelle quand même, Mr et Mme Moret ont pu travailler durant cet été 2023 et accueillir les clients dans de bonnes conditions. Merci à eux !

Alpage de la Giétaz / la Dzite : Des problèmes d'électricité, de boiler, de génératrice, de batteries solaires et de pompe à purin ont occupé notre conseillère. L'entretien de cet alpage est coûteux mais c'est un endroit à préserver.

Plan Creux : Le gîte des bergers est assaini. Nous avons changé une porte, rajouté une fenêtre et crépi les murs du réfectoire. Les locations commencent gentiment à rentrer, ce lieu n'est pas encore très connu.

Le Planard : Le couvert a toujours beaucoup de succès et il est loué fréquemment, notamment pour des mariages, des semaines de yoga ou des apéros de fin de semaine. Nous continuons les petits travaux d'entretien indispensables.

Chalet du Berger : La restauration est terminée. Durant l'été, nous avons eu le plaisir de l'inaugurer en présence de Mr Léonard Gianadda et des anciens membres du conseil bourgeoisial. La location va pouvoir se mettre en place durant cette année 2024.

Mayen Moret : Il est loué très souvent par des familles, des sociétés, des écoles. Rien de particulier à signaler cette année. La route est à surveiller car comme elle se détériore rapidement.

Chemin des adonis : Le chemin des adonis qui conduit à Saxon. Là également nous sommes, avec l'État du Valais, attentifs à sa conservation et à sa protection.

Le four à pain à Vison : Il est toujours dans le même état. Il a fallu le faire chauffer et analyser s'il tient. Nous avons aussi fait appel à un fumiste spécialisé. Les travaux utiles seront réalisés en 2024.

Les routes forestières : La route du Mayen Moret, du Planard, de la Grand Jeur ont toutes été refaites. Leur entretien est important car le Mont Chemin est une montagne difficile d'accès, beaucoup de cailloux arrivent régulièrement sur les routes, la faune, le gel, le dégel et la pluie,

les cyclistes et les détériorent. Un contrat est conclu avec le Triage forestier pour l'entretien régulier des renvois d'eau sur toutes ces routes.

Courtis Neufs, les Escoteaux et autres propriétés requièrent notre attention, nous sommes partenaires avec l'État du Valais et des agriculteurs pour leur entretien.

Charavex : Durant l'été 2023, Charavex a été quelque peu perturbé par la chaleur et surtout le manque d'eau. Mr Jaunin, l'agriculteur qui entretient notre alpage, n'a pas pu monter avec ses chevaux car il n'y avait pas d'eau. Cependant, la fête du 15 août s'est bien déroulée : messe, apéritif, repas en commun ont eu lieu comme chaque année avec un changement de menu. Nous étions une centaine de personnes à refaire le monde dans la bonne humeur et la convivialité habituelles. Rendez-vous à tous pour le 15 août 2024 !

Le réservoir de Charavex, quel mauvais feuilleton ! Après des péripéties, des longueurs, des attentes, des impatiences, le réservoir a enfin pu être restauré en novembre 2023, pendant les deux semaines d'intempéries.... Un immense merci aux entreprises Ulivi et Christophe Pierroz, mais surtout à leurs employés, pour le travail exécuté dans des conditions exécrationnelles. Voici quelques photos parlantes. Le remblaiement et la renaturation se feront au printemps, l'important est d'avoir de l'eau en 2024.

Repas des Bourgeois : Le repas de novembre a réuni quelque 240 personnes autour d'une délicieuse fondue chinoise dans la salle Bonne de Bourbon. Les Tontons Bastons ont animé notre après-midi. Le plaisir et l'amitié ont régné sur cette journée que nous renouvellerons, bien entendu, cet automne. À vos agendas !

Vente des sapins de Noël et distribution de la bouteille aux aîné.e.s sous le porche de la Grenette le 8 décembre, jour férié. Cet événement aura lieu le mercredi 4 décembre 2024 au Bourg.

En avril le conseil a participé à l'assemblée de la Fédération valaisanne des bourgeoisies à Sion. La valorisation de notre bois indigène comme matière première pour le chauffage est toujours au centre des réflexions. La construction de bâtiment ou de maison en bois est vivement encouragée, nous avons visité la maison de commune de Troistorrents qui est un modèle du genre et nous encourageons les communautés et les privés à se renseigner sur l'utilisation et la fonctionnalité du bois lors de leurs futures constructions.

Mme Claire Noëlle Moret, Mme Aline Gay-Crosier, Mme Odette Conchatre, Mr Yves Saudan, Mme Joseline Yergen, Mme Yoko Darbellay, Mme Andée Vouilloz, Mme Marie-Thérèse Cretton, Mr Gérard Valloton et Mme Cécile Dussex ont fêté leurs 90 ans. Certains et certaines nous ont quittés durant l'année. Ces rencontres sont intéressantes et touchantes tant nos aîné.e.s ont vu et vécu le développement de notre ville et ont des éléments importants à nous transmettre.

N'oubliez pas de consulter régulièrement notre site internet, il est utile pour l'agenda des manifestations, pour vous tenir informés, pour tous les renseignements en lien avec nos activités et pour la gestion des locations des 3 sites. Faites-nous part de vos remarques et suggestions.

Fin du rapport avec les remerciements à toutes les personnes qui nous donnent des coups de

main tout au long de l'année. Aux concierges de nos sites, Marie-Laurence Combert à la Grenette, Jérôme Chappot au Mayen Moret, Pierangela et Elisabeth Darioly au Planard et Patrick Gillain à Plan Creux. Merci à Mmes MM les conseillères et conseillers municipaux et à la municipalité de Martigny pour les excellentes relations avec les différents services. Cette collaboration est appréciable et bien appréciée.

Enfin, je ne saurais terminer ce rapport sans adresser mes chaleureux remerciements à mes collègues du conseil pour leur engagement, leur disponibilité, leurs encouragements, leur intérêt et leur énergie. Pas d'ennui ni de temps mort lors des séances du conseil ! Ils fourmillent d'idées et je dois parfois tenir la main sur le frein.

Merci Fiona pour ton travail, la rapidité avec laquelle tu as pris ta place.

J'ouvre la discussion....

Mr Claivoz Jacques prend la parole : Val de Bagnes a créé une réserve forestière. Qu'en est-il de la Bourgeoisie de Martigny ? Mr Yvon Rouiller lui répond que l'Arpille est la deuxième plus grande réserve de Suisse. La Bourgeoisie participe aussi à cette réserve. Diverses informations à ce sujet se trouvent sur site internet État du Valais. A ce jour, il n'y a pas de discussion pour une augmentation ou non des surfaces.

Mr Claivoz reprend la parole. La présidente répond que le sujet sera traité plus tard.

7. Comptes 2023

Présentation des comptes

Les comptes sont présentés selon les tableaux ci-dessous.

Compte de résultats échelonné		Compte 2022	Budget 2023	Compte 2023
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	68'997.00	55'000.00	67'856.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	294'459.00	220'000.00	291'287.00
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	4'434.00	25'000.00	10'350.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	48'853.00	-	839.00
36 Charges de transferts	CHF	-	-	-
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	416'743.00	300'000.00	370'332.00
Revenus d'exploitation				
40 Revenus fiscaux	CHF	-	-	-
41 Patentes et concessions	CHF	-	-	-
42 Taxes	CHF	-	-	-
43 Revenus divers	CHF	80'568.00	50'000.00	60'213.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	48'853.00	-	-
46 Revenus de transferts	CHF	-	-	-
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	129'421.00	50'000.00	60'213.00
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		-287'322.00	-250'000.00	-310'119.00
34 Charges financières	CHF	489.00	-	413.00
44 Revenus financiers	CHF	309'643.00	254'000.00	294'911.00
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	309'154.00	254'000.00	294'498.00
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		21'832.00	4'000.00	-15'621.00
38 Charges extraordinaires	CHF	20'000.00	-	-
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	20'000.00
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-20'000.00	-	20'000.00
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	1'832.00	4'000.00	4'379.00

Aperçu du bilan		Etat 31.12.2022	Etat 31.12.2023
1	Actif	2'954'241.00	2'887'278.00
	Patrimoine financier	1'508'967.00	1'357'633.00
100	Disponibilités et placements à court terme	1'108'091.00	965'321.00
101	Créances	11'932.00	5'586.00
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	15'478.00	13'260.00
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	35'001.00	35'001.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	338'465.00	338'465.00
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
	Patrimoine administratif	1'445'274.00	1'529'645.00
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	1'298'664.00	1'383'035.00
142	Immobilisations incorporelles	-	-
144	Prêts	-	-
145	Participation capital social	146'610.00	146'610.00
146	Subventions d'investissement	-	-
2	Passif	2'954'241.00	2'887'278.00
	Capitaux de tiers	965'216.00	913'874.00
200	Engagements courants	3'725.00	-
201	Engagements financiers à court terme	168'604.00	157'354.00
204	Passifs de régularisation	65'728.00	29'222.00
205	Provisions à court terme	-	-
206	Engagements financiers à long terme	21'808.00	21'108.00
208	Provisions à long terme	-	-
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	705'351.00	706'190.00
	Capital propre	1'989'025.00	1'973'404.00
29	Capital propre	1'989'025.00	1'973'404.00

Les événements marquants 2023 :

- Le dividende du Triage Forestier CHF 108'162.00.
- Réservoir de Charavex CHF 63'205.- de subventions.
- Remboursement progressif de la dette du Mayen Moret (CHF 169'000.00). Le montant intégral des locations est reversé (les frais d'entretien ne sont pas déduits).
- Divers problèmes dus à la vétusté des installations à la Giétaz (coûts des transports)

Rapport de l'organe de révision :

La présidente passe la parole à M. Laurent Trolliet, de la fiduciaire Fidag qui a accompli son mandat selon la loi et affirme que les comptes annuels 2023 de la Bourgeoisie de Martigny sont conformes. En conséquence, il recommande à l'assemblée bourgeoisiale de les approuver.

Approbation des comptes :

La présidente demande : acceptez-vous les comptes 2023 tels que présentés et vérifiés ? Les comptes 2023 sont approuvés à l'unanimité. Seront annexés au présent procès-verbal : les comptes 2023 selon indicateurs Etat du Valais

8. Présentation et approbation du budget 2024

Les budgets sont présentés selon les tableaux ci-dessous.

INVESTISSEMENT	2027	2026	2025	2024	2023
Alpages	- CHF	- CHF	- CHF	- CHF	- CHF
Cabane du Guercet	5 000,00 CHF	5 000,00 CHF	5 000,00 CHF	5 000,00 CHF	5 000,00 CHF
Réservoir La Giétaz	- CHF	- CHF	- CHF	20 000,00 CHF	40 000,00 CHF
Rénovation La Giétaz	- CHF	- CHF	- CHF	20 000,00 CHF	18 000,00 CHF
Rénovation Plan Creux	2 000,00 CHF	2 000,00 CHF	2 000,00 CHF	2 000,00 CHF	15 000,00 CHF
Bâtiment alpage La Forclaz	2 000,00 CHF	2 000,00 CHF	2 000,00 CHF	10 000,00 CHF	12 000,00 CHF
Charavex réservoir	- CHF	- CHF	- CHF	6 000,00 CHF	80 000,00 CHF
Le Planard	- CHF	20 000,00 CHF	2 000,00 CHF	25 000,00 CHF	17 000,00 CHF
Chalet du berger	- CHF	15 000,00 CHF	3 000,00 CHF	8 000,00 CHF	13 000,00 CHF
Mayen Moret	52 000,00 CHF	1 500,00 CHF	1 500,00 CHF	5 000,00 CHF	1 500,00 CHF
Four à pain	1 000,00 CHF	1 000,00 CHF	1 000,00 CHF	10 000,00 CHF	15 000,00 CHF
Participation Lihombert	- CHF	- CHF	- CHF	- CHF	- CHF
Rénovation la Grenette	5 000,00 CHF	10 000,00 CHF	100 000,00 CHF	- CHF	- CHF
Les Biolettes	- CHF	- CHF	- CHF	20 000,00 CHF	- CHF
Subventions cantonales et communales	- CHF	- CHF	- CHF	- 25 000,00 CHF	- 190 000,00 CHF
TOTAL	67 000,00 CHF	56 500,00 CHF	116 500,00 CHF	106 000,00 CHF	26 500,00 CHF

FONCTIONNEMENT	Budget 2024	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022	Budget 2022
Produits de subventions	54 000,00 CHF	54 054,00 CHF	54 000,00 CHF	54 054,00 CHF	60 000,00 CHF
Indemnités d'agrégations	1 000,00 CHF	3 050,00 CHF	2 400,00 CHF	2 400,00 CHF	- CHF
Autres produits	150 000,00 CHF	189 858,00 CHF	150 000,00 CHF	259 460,00 CHF	150 000,00 CHF
Produits financiers des participations	100 000,00 CHF	108 162,00 CHF	100 000,00 CHF	125 500,00 CHF	100 000,00 CHF
Total des produits	305 000,00 CHF	355 124,00 CHF	306 400,00 CHF	441 414,00 CHF	310 000,00 CHF
Charges de personnel	65 000,00 CHF	68 997,00 CHF	55 000,00 CHF	56 569,00 CHF	50 000,00 CHF
Biens, services et marchandises	230 000,00 CHF	343 801,00 CHF	220 000,00 CHF	393 060,00 CHF	155 000,00 CHF
Total des charges	295 000,00 CHF	412 798,00 CHF	275 000,00 CHF	449 629,00 CHF	205 000,00 CHF
Résultat de fonctionnement avant amortissement	10 000,00 CHF	26 266,00 CHF	35 000,00 CHF	71 918,00 CHF	6 000,00 CHF
Amortissements	10 000,00 CHF	4 899,00 CHF	30'000	60 750,00 CHF	5 000,00 CHF
Attribution à la réserve de politique budgétaire		20 000,00 CHF			
Excédent de produits	- CHF	1 367,00 CHF	5 000,00 CHF	11 168,00 CHF	1 000,00 CHF

La présidente demande : acceptez-vous le budget 2024 tels que présentés ? Le budget 2024 est accepté à l'unanimité. Sera annexé au présent procès-verbal : le budget 2024.

9. Modification des articles 21 et 25 du règlement

Article 21

Retour sur la proposition de l'année passée concernant les enfants de mère bourgeoise domiciliés à Martigny. Comme décidé lors de l'assemblée 2023, le conseil a retravaillé le texte et l'a soumis à l'État du Valais et à la Fédération cantonale des bourgeoisies pour relecture et commentaires. Il ressort de ces consultations : qu'un certain nombre de bourgeoisies se posent les mêmes questions et que la Fédération encourage à ouvrir les agrégations afin de faire perdurer et vivre nos bourgeoisies.

Cette question ne concerne pas seulement les mères bourgeoisies mais également les pères bourgeois. En effet, de plus en plus de couples ne se marient plus et les enfants portent parfois le nom de leur maman. La question qui se pose ce soir est simple : accorde-t-on la gratuité aux enfants, domiciliés à Martigny, de père ou de mère bourgeois-e ?

Texte proposé à l'art 21 de notre règlement :

c) Les enfants mineur·e·s, domicilié·e·s dans la commune, d'une mère bourgeoise ou d'un père bourgeois peuvent obtenir la Bourgeoisie gratuitement

Vote : la modification est acceptée à l'unanimité

Article 25

En référence à nos comptes, notre Bourgeoisie a peu d'entrées d'argent hormis le triage et la commune. Après avoir comparé nos tarifs et ceux des bourgeoisies indépendantes, nous sommes bien en-dessous du meilleur marché. Proposition d'augmenter le tarif. En effet, la plupart des personnes qui acquièrent la bourgeoisie actuellement sont soumises à l'agrégation facilitée, c'est-à-dire au 50% du tarif de base, voici le texte de l'art 25 :

Les tarifs d'agrégation sont soumis à l'approbation de l'Assemblée bourgeoisiale et à l'homologation du Conseil d'État.

a. Couple avec ou sans enfant.s mineur.e.s	Fr. 2'000.-
b. Conjoint.e d'un.e bourgeois.e avec ou sans enfant.s mineur.e.s	Fr 750.-
c. Requérant.e majeur.e seul.e avec / sans enfant.s mineur.e.s	Fr. 1'000.-
d. Requérant.e mineur.e seul.e	Fr. 150.-
e. Requérant.e mineur.e dont le père ou la mère est bourgeois.e de Martigny	Gratuit

Vote : la modification est acceptée / 6 abstentions

10. Activités 2024

20 mars 2024 Assemblée primaire Salle de l'Hôtel de Ville

Juin 2024 Inalpe à la Forclaz

15 août 2024 Fête à Charavex avec la messe à 11h00

Septembre 2024 Désalpe à la Forclaz

14 septembre 2024 Journée nationale des bourgeoisies

24 novembre 2024 Repas de la Bourgeoisie, dès 11h30 Le tarif du repas sera augmenté.

4 décembre 2024 Vente des sapins et remise de la bouteille à nos aîné.e.s (16h-19h00)

14 septembre : Journée fédérale des bourgeoisies. Chaque bourgeoisie est invitée à se mettre en vitrine ce jour-là par une manifestation qui montre le rôle et l'engagement de la bourgeoisie dans la vie de la commune. Cette journée se déroulera à Charrat, nous en profiterons pour inaugurer le four à pain et passer un moment convivial. Les infos plus détaillées suivront, nous sommes en train de peaufiner l'organisation. Retenez four à pain et Charrat Vison !

Octobre-novembre : élections bourgeoisiales et communales

11. Remise du legs Aubert aux apprenti.e.s et étudiant.e.s bourgeois-es diplômé.e.s en 2023

Avant de recevoir le Legs Aubert ce soir, nous les avons invités à la Grenette pour les informer sur la Bourgeoisie et partager un repas. Comme c'est la tradition, ils sont tous convoqués à cette assemblée et Jacques Vuignier va les appeler pour leur remettre leur cadeau.

Présent.e.s : Mesdames et Messieurs : Leana Liaci, Mélodie Bühler, Melvyn Claude Seng, Océane Aisha Bossetti, Oria Liaci

Excusé.e.s : Mesdames et Messieurs : David Picard, Emilia Spina, Erwan Soprano, Noa Pict, Sara Câmara Martins, Cristina Maria Eusébio Câmara Martins.

Tous les récipiendaires sont applaudis.

12. Remise du diplôme aux bourgeois agréés en 2023

L'an dernier, huit nouveaux bourgeois ont été admis. Je les appelle pour leur remettre leur diplôme : ~~Mesdames~~ et Messieurs : Bastien Luisier, Théo Luisier, Anthony Mariéthoz, Maxime Mariéthoz, Nathan Mariéthoz, Samuel Orsinger, Ludovic Pignat et Miguel Quiros.
Tous les récipiendaires sont applaudis.

13. Divers

La nouvelle constitution ayant été refusée par le peuple, il n'y a, en principe, aucun changement dans le système électoral choisi par la Bourgeoisie de Martigny, soit le système majoritaire.

La Présidente profite de cette tribune pour faire de la publicité pour le vin de la bourgeoisie. Par contrat avec la maison Rouvinez : vente de heida, fendant, pinot noir et merlot. Le tarif du vin est augmenté de CHF 1.00 par vin et bouteille.

La Présidente lance un appel pour des bénévoles – chauffeurs pour le 14 septembre.

Divers à partager ?

Mr Xavier Moret, préfet du district, prend la parole : Il ne comprend pas la lenteur du dossier de la buvette de la Forclaz. La présidente résume la situation (opposition de Mme Gay-Crosier). Ils prendront rendez-vous pour faire avancer le dossier.

Mr Arifi Memet : prend la parole : Il y a 33 ans qu'il vit à Martigny et 23 ans qu'il est bourgeois. Il en est très fier et remercie le conseil.

Un diaporama défile pour présenter différents sites de la bourgeoisie.

Clôture de l'assemblée à 20h45 : « En vous remerciant pour votre attention et votre participation, je déclare l'assemblée bourgeoise terminée et vous invite à partager l'apéritif au caveau situé au sous-sol de ce bâtiment ».

Salle de l'Hôtel de Ville de Martigny, le 20 mars 2024.

La Secrétaire
Fiona Schmidt



La Présidente
Sonja Pillet



Annexes mentionnées.